

LE BILAN DE COMPÉTENCES

UN OUTIL DE PILOTAGE DE SON
PARCOURS PROFESSIONNEL



Présentation du dispositif 2018-2020



Juin 2018

QU'EST-CE QU'UN BILAN DE COMPÉTENCES ?

- Accompagnement individuel avec un accompagnateur externe librement choisi par le travailleur, concernant des questions de carrière
- Démarche d'orientation qui ouvre des pistes d'évolution et qui facilite la prise de décision par la prise de recul et le dialogue avec un professionnel
- « Check-up professionnel » et « mise en projet »

Concrètement:

- Durée de 12h à 18h en 6 à 9 séances
- Etalement sur 2 à 3 mois (+ suivi dans les 12 mois)
- Pendant ou en dehors du temps de travail
- Contenu adapté au profil et aux besoins du travailleur
- Accompagnement par un conseiller bilan externe dans un lieu neutre
- Peut se dérouler en toute discrétion, sans en informer l'employeur, si en dehors du temps de travail.
- Confidentialité
- Résultats du bilan remis au seul travailleur

ATTENTION LE BILAN DE COMPÉTENCES, CE N'EST PAS ?

- le **développement de capacités personnelles** (coaching, thérapie...)
- le **reclassement professionnel** ou l'**outplacement** : accompagnement pour faciliter l'accès à un nouvel emploi pour un travailleur licencié
- la **validation des compétences** (pour obtenir un titre de compétences)
- la **valorisation des acquis de l'expérience** (pour faciliter l'accès à une formation)
- l'**entretien de fonctionnement, d'évaluation ou d'évolution** mis en place par l'employeur
- l'**évaluation des compétences (assessment)** demandé par un employeur dans le cadre d'une sélection pour un emploi
- l'**examen d'orientation professionnelle** demandé par un médecin-conseil dans le cadre de la réadaptation professionnelle
- le **conseil en évolution professionnelle** (qui vise à accompagner les travailleurs en transition professionnelle)
- l'accès à une **revalorisation barémique** ni à un emploi correspondant au projet professionnel défini

CONTEXTE DU PROJET

Evolutions de la vie professionnelle et personnelle

- contexte européen de l'orientation et de la formation tout au long de la vie
- mobilité des travailleurs
- mutations du travail (conditions et réglementations)
- changements dans la sphère privée
- promotion du bien-être au travail (dont la prévention des RPS)



Institutionnel

- Initiative des partenaires sociaux des Fonds Sociaux APEF-FE.BI
- Pas de cadre légal permettant aux travailleurs de réaliser un bilan de leur carrière
- Partenariats pouvoirs publics (RW & FWB)

POURQUOI / POUR QUOI RÉALISER UN BILAN?



- Retrouver plus de sens et de motivation au travail, plus de confiance en soi et en ses capacités
- Se réinvestir autrement dans son emploi actuel (aménagement du poste de travail, des conditions de travail ou autre regard sur sa situation)



- Reprendre une formation (dans le cadre de sa fonction actuelle ou en vue d'un autre métier)
- S'engager dans une activité extra-professionnelle (loisirs, engagements citoyens)



- Chercher un autre emploi ou développer une activité professionnelle complémentaire
- Formaliser ses acquis en vue d'une démarche de valorisation des compétences
- Préparer une candidature pour un nouveau poste, un autre emploi, une admission dans une formation

LES BENEFICES DU BILAN DE COMPETENCES



- la motivation au travail
- le bien-être au travail
- les relations de travail
- la prise d'initiatives et la participation aux formations
- le maintien à l'emploi et, le cas échéant, la reprise du travail
- l'équilibre entre le travail et la vie privée

ETAPES DU BILAN DE COMPÉTENCES

Etapes	Objectifs
PRÉLIMINAIRE	<ul style="list-style-type: none">• Informer des conditions de déroulement du bilan, des méthodes et techniques• Analyser les attentes• Déterminer les objectifs à atteindre• Confirmer l'engagement du travailleur dans la démarche
INVESTIGATION	<ul style="list-style-type: none">• Recenser, analyser les acquis de l'expérience (travail, formation, loisirs)• Identifier les compétences et aptitudes professionnelles et personnelles• Identifier les centres d'intérêts, les motivations, les valeurs et les priorités• Identifier les traits de personnalité• Déterminer les possibilités d'évolution (projets)• Analyser la faisabilité des projets : confrontation à la réalité• Mieux connaître les métiers, le marché de l'emploi, les formations
CONCLUSION	<ul style="list-style-type: none">• Récapituler les résultats de la phase d'investigation• Recenser ce qui peut favoriser ou non la réalisation du(des) projet(s)• Définir un plan d'action avec les étapes de mise en œuvre• Préparer le retour vers le lieu de travail (entretien avec le supérieur...)
SUIVI	<ul style="list-style-type: none">• Faire le point sur le cheminement réalisé et les actions entreprises

A QUI CE PROJET S'ADRESSE-T-IL?

Les travailleurs salariés de plusieurs secteurs peuvent s'inscrire gratuitement dans le projet.

Secteurs concernés au : CP 318 (AF) - CP 319 (319 bico /Isajh) - CP 329 (4S) - CP 330 (MR/HP/ESS) - CP 332 (MAE/ASSS) - CP 337

Conditions générales:

- Maîtrise suffisante du français
- Motivation et disponibilité
- Accès quel que soit le niveau de diplôme
- Participer à l'ensemble des phases et à l'évaluation
- Expérience professionnelle / ancienneté
 - Un an à deux ans d'ancienneté chez l'employeur
 - Deux à cinq ans d'expérience professionnelle suivant secteurs ou public prioritaire

Attentions particulières:

- 45 ans et +
- CESS Max
- Problèmes de santé / aptitude réduite au travail (handicap, invalidité...)
- Concernés par une « demande d'intervention psychosociale »
- Demandeur d'emploi (ou en préavis) non concerné par les obligations d'outplacement

QUELS ORGANISMES ET OÙ?

■ 15 organismes ont été sélectionnés:

- 6Beaufort
- Altitude
- Centre d'Enseignement supérieur pour Adultes (CESA)
- Centre Européen du Travail (CET – Réseau Retravailler)
- Centre pour la Formation et l'Intervention Psychosociologique (CFIP)
- Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences (CIBC - NDPC)
- Cours Pour Educateurs en fonction (CPSE)
- Créaform
- Daoust
- EIC Andenne
- Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg (Henallux-FORS)
- Laboratoire d'Ergologie
- Orienta Euro Belgium
- Promotion santé et développement durable (PSDD)
- Réseau InterMiRE (Missions Régionales pour l'Emploi)

Présentation détaillée des organismes disponible sur le site Internet

■ Localisation: Bruxelles et en Région wallonne (+ de 100 localisations)

SOUTIEN À LA QUALITÉ DU PROJET

- Réalisé par l'APEF et la HELHA
- Volet 1 : Evaluation du projet:
 - Recueil et traitement anonyme des données
 - Questionnaires avant et après des travailleurs
 - Entretiens avant et après, auprès d'un échantillon de travailleurs
 - Entretiens auprès d'employeurs (si accord travailleur)
 - Réunions avec organismes de bilan
- Volet 2 : Constitution de référentiels concernant le BC
 - Via groupes de travail/intervisions avec représentants des organismes
 - Exemples de référentiels déjà élaborés:
 - Charte qualité et charte déontologique
 - Profil de compétences du conseiller bilan

PRATIQUEMENT ?

1. Le travailleur envoie le formulaire de demande
2. Le Fonds examine la demande (critères et budget)
3. En cas d'accord, la cellule de gestion renvoie au travailleur un modèle de convention tripartite (+ questionnaire 1)
4. Le travailleur prend contact avec l'un des organismes sélectionnés
 - Renvoie le questionnaire 1 avant le 1^{er} entretien (préliminaire)
 - Renvoie la convention tripartite (via l'organisme) suite au 1^{er} entretien
 - Renvoie le questionnaire 2 suite à l'entretien de suivi

Plus d'infos sur www.bilandecompetences.be

- Brochure
- Dépliants pour certains secteurs
- Présentation des organismes
- Formulaire de demande
- Vidéos témoignages

PROFIL DES DEMANDES

DU 01-01-2013 2013 AU 01-06-2018

1. Par secteur

Secteur	Demandés depuis 01/01/2013		Mis en oeuvre	
	Nombre	%	Nombre	% par rapport aux demandes
Etablissements d'Education et d'Hébergement (ISAJH)	338	35%	306	91%
Hôpitaux privés (HP)	129	14%	115	89%
Services d'aide sociale et des soins de santé (ASSS)	101	11%	93	92%
Milieus d'accueil d'enfants (MAE)	88	9%	68	77%
Socioculturel et sportif (4S)	83	9%	28	34%
Services d'Aides à Domicile (AF)	60	6%	36	60%
Etablissements et services de santé (ESS)	44	5%	36	82%
Milieu d'accueil ex-FESC (public ou privé)	43	5%	37	86%
Maisons de Repos et de Soins (MR/MRS)	41	4%	33	80%
Autre (secteurs n'ayant en principe pas accès au dispositif)	17	2%	3	18%
Etablissements d'Education et d'Hébergement bicommunautaires et fédéraux (319 bico)	10	1%	9	90%
TOTAL	954	100%	764	80%

PROFIL DES DEMANDES

DU 01-01-2013 2013 AU 01-06-2018

2. Par catégorie d'âge

classe d'âge	Nombre	%
<25 ans	10	1%
25-29 ans	51	5%
30-34 ans	154	16%
35-39 ans	186	19%
40-44 ans	180	19%
45-49 ans	168	18%
50-54 ans	131	14%
55-59 ans	70	7%
60-64 ans	4	0,4%
TOTAL	954	100%

Age médian : 42 ans

PROFIL DES DEMANDES

DU 01-01-2013 2013 AU 01-06-2018

3. Par diplôme

Niveau diplôme	Total	%
- CESI	24	3%
=CESI	33	3%
=CESS	192	20%
=Sup court	472	49%
=Sup long	233	24%
TOTAL	954	100%

Près de 3/4 des demandes concernent des travailleurs avec un niveau d'études supérieur au CESS (la moitié : sup type court)

PROFIL DES DEMANDES

DU 01-01-2013 2013 AU 01-06-2018

3. Par genre

Genre	N	%
Femme	788	83%
Homme	166	17%
TOTAL	954	100%

Plus de 80% des demandes concernent des femmes

PROFIL DES DEMANDES

DU 01-01-2013 2013 AU 01-06-2018

3. Par moment de réalisation du bilan

Moment	N	%
Hors temps de travail	468	61%
Durant le temps de travail	175	23%
En partie durant le temps de travail	121	16%
TOTAL	764	100%

60% des bilans sont réalisés hors temps de travail

PROFIL DES DEMANDES

DU 01-01-2013 2013 AU 01-06-2018

4. Par type de fonction

Les trois types de fonction les plus fréquents sont : directeur/coordonateur éducateur, assistant/intervenant social

Type de Fonction	nombre	%
Aide-familiale/soignante	59	6%
Assistant/intervenant social	129	14%
Chargé de projet	23	2%
Chef de service (éducateur/infirmière...)	50	5%
Coordinateur/Directeur	148	16%
Divers	33	3%
Educateur	143	15%
Formateur/Tuteur/Interprète	16	2%
Infirmière	39	4%
Paramédical	46	5%
Psychologue	47	5%
Puériculteur/Animateur	79	8%
Responsable technique/administratif	39	4%
Secrétariat-administratif	73	8%
Technique (cuisine, nettoyage, logistique)	30	3%
TOTAL	954	100%

NOS COORDONNÉES

Equipe de gestion du projet

APEF-FE.BI

Square Sainctelette 13-15 à 1000 Bruxelles

Téléphone: 02 227 62 05

Mail: bilan@apef-febi.org

Site internet : www.bilandecompetences.be

Secrétariat: Hélène Dohet

Responsable: François Willemot

